

# « Pour le meilleur ou pour le pire »

**Un spectacle de théâtre-forum sur les violences faites aux femmes de plus de 65 ans**

## **Principes d'un spectacle de théâtre-forum**

**Nous jouons une première fois le spectacle**, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

**Nous rejouons une deuxième fois chaque scène.** Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectateurs et spectatrices qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

## **Objectifs du spectacle**

Nous parlons aujourd'hui dans la société de plus en plus de violences faites aux femmes, mais parmi elles, les seniors sont très souvent peu visibles, et les clichés concernant le 3<sup>e</sup> âge et les violences conjugales au 3<sup>e</sup> âge sont très présents. Dans ce contexte social, il est difficile d'agir lorsqu'on est témoin ou soi-même victime de violence. Chacun.e fait comme il ou elle peut avec cela. Nous pensons que le sujet a un intérêt à être porté en collectif.

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)  
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony  
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z  
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392  
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation  
37 BIS AVENUE MISS CAVELL 94100 St Maur des Fossés  
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>  
Courriel : [contact@compagnie-naje.fr](mailto:contact@compagnie-naje.fr)  
site : [www.compagnie-naje.fr](http://www.compagnie-naje.fr) Téléphone : 01 46 74 51 69



## **Comment a été créé ce spectacle**

Ce spectacle est issu d'un partenariat avec et grâce au financement de Malakoff-Humanis. Nous avons mené des interviews avec des personnes âgées, qui nous ont raconté les histoires que nous mettons en scène ici.

## **Thématiques abordées**

Le spectacle est composé de plusieurs parties, permettant de parler de différents sujets :

Pour commencer : deux récits de femmes qui ont vécu la violence conjugale et en sont sorties, ont reconstruit leur vie de belle manière.

Puis une séquence sur un féminicide pour prendre la mesure du problème.

Ensuite des séquences sur lesquelles faire forum :

- La copine de Carine (deux couples en sortie. Le mari de l'une d'elles lui parle mal, la traite de conne comme si ce n'était rien. Que peut faire Carine ?)
- Deux amies femmes de médecin : l'une avoue à l'autre que son mari la suit, a probablement installé sur son téléphone un logiciel d'écoute. Elle a travaillé 20 ans à faire son secrétariat mais n'a pas été déclarée. Elle n'a pas d'argent à elle, comment partir dans ces conditions ?
- Une femme ne supporte plus son mari depuis qu'il est à la retraite. Il est insupportable avec elle. Elle veut le quitter. Mais elle a besoin du consentement et de l'aide de ses trois enfants adultes pour passer à l'action.
- Son mari l'a frappée il y a quelques nuits de cela car il a la maladie d'Alzheimer. Faut-il qu'elle soit aidante avec la peur ou doit-il être orienté vers un Ehpad. Là aussi les enfants ne sont pas tous d'accord.
- Une fille arrive chez ses parents et trouve sa mère non habillée. Son mari est l'aidant et il a perdu patience. Comment faire en sorte d'aider l'aidant pour que la violence ne s'installe pas dans la relation d'aide ?
- Un couple, il veut faire l'amour elle non. Il fait pression sur elle.
- Un homme victime de violences de la part de sa femme vient porter plainte. Les policiers ne le reçoivent pas très bien.
- On entend des cris de femme et des coups dans l'appartement d'à côté. Que faisons-nous ? Quelle est notre responsabilité à tous et toutes ?

## **Équipe du spectacle**

L'équipe est composée de 8 artistes : 7 comédiens et l'animatrice du forum.

## **Conditions techniques du spectacle**

Un micro sans fil et la sono correspondante ainsi que quelques projecteurs sur pieds pour rehausser la luminosité de l'espace de jeu peuvent suffire.

La compagnie a cependant besoin d'un déambulateur, d'un caddie et d'une canne. Si le commanditaire n'est pas en mesure de les fournir et que le spectacle est joué en Ile de France, nous pouvons les apporter.

Elle apporte les costumes, autres accessoires et éléments de décor.

La compagnie a également besoin de pouvoir s'installer et répéter dans la salle quatre heures avant le spectacle (ou à défaut dans une autre salle à coté).

### **Durée du spectacle**

Environ 1h30, forum avec les spectateurs et spectatrices compris.

### **Conditions financières du spectacle**

Coût du spectacle : 3 200 € TTC

A ce tarif s'ajoutent les frais de repas de l'équipe (tarif SYNDEAC), et si le spectacle a lieu hors Ile de France, prévoir également le remboursement des trajets SNCF 2eme classe, et l'hébergement lorsque l'aller-retour ne peut pas être fait dans la journée.

**Pour les conditions tarifaires liées à une création de scènes, contactez la compagnie.**

*Nota : NAJE n'est pas assujettie à la TVA (Conformément à l'article 293 B du CGI)*

#### **Fiche administrative**

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)

Adresse postale : 37 bis, avenue Miss Cavell 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Siège social : Chez Jean-Paul Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 Antony

**Tél et fax : 01 46 74 51 69.**

**E mail : [contact@compagnie-naje.fr](mailto:contact@compagnie-naje.fr)**

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 1997, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2